



Entre-nous

N°519 du 26 juin 2026

INFORMATIONS MUNICIPALES

PREVENTION CANICULE - Pour toutes les personnes âgées et/ou vulnérables : avec ces fortes chaleurs et cette période de canicule, pensez à bien vous hydrater le plus souvent possible. Afin de garder le frais dans vos maisons, fermez bien vos volets. Évitez de sortir dans la journée, mais plutôt le matin.

A tous les Rannéens, pensez à vos voisins, allez leur rendre visite pour vous assurer qu'ils aillent bien et leur rappeler de s'hydrater. Prenez bien soin de vous tous.

TRANSPORT SCOLAIRE - Un nombre important de familles n'a pas encore effectué l'inscription pour l'année 2026-2027. Tous les élèves qui seront transportés par MOVA seront concernés. Il n'y a plus de renouvellement automatique.

Il ne reste plus qu'un mois pour effectuer l'inscription en ligne. **Après le 15 juillet 2026, une majoration de 40€ sera appliquée.** 100% des démarches s'effectuent en ligne et à distance.

Chaque année, le renouvellement sera à faire sur le site d'inscription en ligne :

<https://www.mova.bzh/le-transport-scolaire/>

Pour toute question, retrouvez le règlement du transport scolaire pour l'année 2026-2027 sur le site ou contactez-nous à l'adresse mail : contact@mova.bzh

FRELONS ASIATIQUES - Signalez les nids à l'agent technique Eric BRETONNIER (07.72.32.98.53) en indiquant votre nom, votre adresse, le numéro de téléphone à rappeler et la localisation précise du nid.

L'HABITAT JEUNE - L'association TREMPLIN, propose des solutions de logements meublés temporaires (Vitré, Châteaubourg, La Guerche-de-Bretagne, Balazé). Une équipe de professionnels est dédiée à l'accompagnement socio-éducatif de tous nos résidents (jeunes 16 à 30 ans), pour les aider dans la réalisation de leurs projets professionnels et leur intégration sociale, économique et culturelle.

13, rue Pasteur 35500 à Vitré - tél. 02.99.74.61.73
accueil.habitat@tremplin-vitre.org

BREIZH MALIN - Une aide concrète pour manger mieux, sans vous compliquer la vie et un projet pour vous aider à acheter des produits frais.

Comment ça marche ?

1. Je m'inscris au Programme MALIN - C'est la première étape obligatoire. Pour profiter de Breizh Malin, vous devez être inscrit au Programme MALIN (si ce n'est pas encore le cas, ça se fait en ligne en quelques clics et c'est gratuit).

2. Je m'inscris à Breizh Malin - Ensuite, vous faites votre demande directement depuis cette application. Vous recevez un mail de confirmation si votre demande est acceptée.

3. Je reçois une aide chaque mois ! Chaque mois, vous recevez une aide dans l'appli : le crédit est versé directement dans l'application, le 15 du mois.

4. Je télécharge l'appli Breizh Malin dans l'App Store et le Play Store. Un tutoriel vous attend pour vous aider à utiliser vos crédits, trouver les commerces partenaires, gérer votre compte facilement.

Une question ? breizhmalin@lilo.org

MEDIATHEQUE - Changement d'horaires pendant les mois de juillet et août : **ouverture uniquement le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 10h30 à 12h00.**

RECENSEMENT CITOYEN - Les jeunes Français et Françaises nés en 2010 doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans, et avant la fin du 3^{ème} mois suivant, en se présentant à la mairie du domicile avec leur carte d'identité et le livret de famille des parents.

FEUX - Information de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine : Alors que des comportements dangereux sont constatés régulièrement en forêt (personnes qui fument ou allument des feux de camps), il est nécessaire de rappeler les dispositions de l'article 1er de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2015 (ci-joint) réglementant l'usage du feu en Ille-et-Vilaine :

• Toute l'année et dans l'ensemble du département, **il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer du feu sur les terrains boisés, plantations, reboisements et landes et à moins de 200 mètres de ces lieux.** L'incinération des végétaux sur pied y est également interdite.

• Du 1er mars au 30 septembre, dans ce même périmètre, **il est interdit de fumer**, à toute personne, y compris aux propriétaires forestiers et à leurs ayants droits, aussi bien qu'à tout usager des voies publiques traversant ces lieux.

• **Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année** et dans tout le département sauf dans les foyers aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage (cheminée, chaudière) ou culinaire (barbecue) et visant des produits secs.

ASSOCIATIONS

CLASSES 5 ET 6 RANNEE / MOUSSE - Le repas des classes 5 et 6 aura lieu le samedi 19 septembre prochain à Brétigné à partir de 17h30 pour la photo et 19h30 pour le repas avec soirée dansante.

Prix du repas : 42 €/adulte et 20 €/enfant.

Une feuille d'inscription est disponible auprès de Philippe DOGUET au 06.74.20.67.91 ou par mail

doguetphilippe@orange.fr.

Prochaine réunion de préparation le **lundi 6 juillet à 20h00 à la salle polyvalente.**

COLLECTE DE SANG - L'amicale des donneurs de sang du canton de la Guerche de Bretagne vous donne rendez-vous le **8 juillet de 08h45 à 13h00** et le **9 juillet de 14h00 à 18h30** à la salle de la Vannerie à la Guerche de Bretagne.

Prise de rendez-vous en ligne

Site internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Tél : 02.23.22.53.97

AVENIR RANNEEN MUSIQUE - L'Avenir Rannéen recrute : n'hésitez pas à consulter notre site internet www.avenir-ranneen.fr et à nous contacter par mail : avenir.ranneen.musique@gmail.com

COMITE DES FETES - Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles pour la guinguette du 28 août, nous vous invitons à la réunion du 30 juin à 19h00 à la petite salle de Brétigné.

Cette réunion sera suivie d'un repas.

DIVERS

Trouvée paire de lunette de soleil femme le 12 juin au terrain multi sports.

Souvenirs d'enfance

1943

J'ai sept ans et je suis chez mon grand-père maternel (François Collibault) à La Tonneraie en Drouges lorsqu'un troupeau d'une trentaine de vaches, marchant en direction de Rannée, s'arrête pour paître sur le bas-côté.

D'après ce qu'on me dit, ces vaches arrivent de Châteaubriant et elles vont à Vitré. Elles ont été achetées sur le marché à bestiaux ce matin et elles sont emmenées à la gare de La Guerche. Elles vont monter dans le train pour être conduites à l'abattoir de Vitré.

[Prosper Cado (84 ans) – le 21 février 2020]

Moi aussi, quand j'étais enfant, j'ai vu passer (à La Touche, près de La Tonneraie) des troupeaux de vaches destinés à l'abattoir. Mes souvenirs datent d'après-guerre (1945-1950). Les vaches étaient encadrées par des "Toucheux" employés par des marchands de bestiaux.

J'ai vu passer aussi des bandes de chevaux. Le premier avait la queue attachée au licol du suivant et ainsi de suite.

[Pierre Bizeul (80 ans) – le 7 mars 2020]

Propos recueillis par Joseph Aulnette
rannee.over-blog.com/

Feuille d'information locale élaborée par l'Association **ST LAZARE** et éditée par la Mairie de Rannée - Prochaine parution le **vendredi 31 juillet 2026** : vos annonces peuvent être déposées en mairie (boîte aux lettres) ou envoyées **avant le vendredi 24 juillet 2026** à mairie@rannee.com

Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous sur le site internet : www.rannee.com